

SEANCE du 19 Mars 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un, le Dix Neuf MARS, à Dix-sept heures Trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Mme VARACHAUD Agnès, Maire de SAINT-MATHIEU.

Date de convocation : 12 Mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 15

PRESENTS : VARACHAUD A – DOMBRAY E – KRAUSE F – DAUCHART T – LAINE N - VIROULET A - DEMOULINS C - PAILLOT G - VEGTER T- LALAY C - VARACHAUD F - GAREL C -

ABSENTS REPRESENTES : Mme ACHARD M (a donné pouvoir à Mme LAINE N)

M. LATRILLE J (a donné pouvoir à M. VARACHAUD F)

M. MARQUETEAU S (a donné pouvoir à Mme GAREL C)

Madame LALAY Céline est élue secrétaire de séance.

Madame la Maire invite l'assemblée à se prononcer sur l'approbation des procès-verbaux des séances du 22 Janvier 2021. Après vote à main levée, Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité des présents le compte-rendu de la séance du 22 Janvier 2021.

Compte Rendus diverses réunions :

- Mme la Maire signale qu'elle a transmis par mail à l'ensemble du conseil, les comptes rendus des ateliers et des diagnostics pour la réalisation du PLUI
- A. VIROULET a transmis à l'ensemble du conseil le diaporama sur **la présentation des ENR** qui a lieu à la communauté de communes Ouest Limousin
- Les comptes rendus des conseils communautaires seront transmis par mail à l'ensemble du conseil
- **Conseil d'administration du collège** : le sujet principal était les propositions pour le choix du collège. Les 5 propositions sont en rapport avec la laïcité. Chaque conseiller est invité, s'il le souhaite, à voter pour ce choix. Une urne est mise à disposition au collège, où une exposition relatant la vie des 5 personnes est actuellement en cours.
Ont également été évoquées des affaires budgétaires, ainsi que la mise en place du logiciel pro-notes, et le dispositif Tremplin visant à aider les jeunes en difficulté.
- **Commission communale du petit patrimoine** - A. VIROULET a transmis le compte rendu au conseil.
Il prend la parole pour expliquer que pour la rénovation de « la fontaine de la Couade » et la « fontaine du Petit Sauvot ». Il est fait appel aux bénévoles du conseil, pour aider les employés communaux.
Plusieurs conseillers se portent volontaires ;
Mme LALAY expose qu'il serait intéressant de baliser un chemin de courte distance près du bourg : Elle explique qu'il existe un chemin reliant la route de Marval à la route du Périgord vert. Sur le parcours, il y a 3 croix qu'il faudrait mettre en valeur. Ce chemin pourrait s'appeler le chemin des croix.
- Mme la Maire passe ensuite la parole à M. VIROULET pour expliquer l'action menée par le PNR Périgord-Limousin et la classe de grande section/CP de l'école de Saint-Mathieu.
22 petits arbustes fournis par un atelier protégé, ont été plantés par les élèves de la classe de Mme GINESTY, dans le jardin derrière la salle paroissiale.
Dans le cadre de **l'action « explorateurs du parc »** Jérôme Gauducheau, animateur du PNR, mène des actions de sensibilisation et d'initiation auprès des enfants.
8 petits arbustes restent à planter : M. VIROULET propose de planter ces arbustes près de la gare de « la forge » dès que la commune se sera rendue propriétaire. Le conseil accepte cette proposition.
Les enfants de petite section ont également installé un hôtel à insecte, dans le cadre d'une autre action avec le PNR.
- **SEHV** - M. CATEL a réalisé une étude énergétique sur le projet de rénovation de la Résidence du parc. Sa proposition porte sur l'installation d'une pompe à chaleur collective AIR/EAU.
Cette étude sera à prendre en compte lors de l'élaboration du dossier global de rénovation.
- Mr le Préfet de la Haute-Vienne, accompagné de M. VENTEUX, président de la chambre d'agriculture, a visité la ferme du « grand Masveyraud » à Maisonnais/Tardoire. La problématique du stockage de l'eau pour les animaux a été longuement évoquée.

- **Commission communale Site Internet.** Mme GAREL indique que l'objet de la réunion était l'approbation du devis CARDE pour la réfection et refonte des sites internet communaux (commune et lac).
- **Commission lecture publique CCOL :** M. DAUCHART indique qu'un projet de salon de lecture a été évoqué, ainsi que l'installation de bibliothèques de rues dans les communes non pourvues de bibliothèques.
- **09/03 :** Présentation par le cabinet VRD'EAU des phases 2 et 3 du diagnostic assainissement. Le compte rendu sera transmis à l'ensemble du conseil.
- **L'entreprise BATIFOIX,** liée par un marché de rénovation et de maintenance de l'éclairage public, est venu présenter le programme 2021. Soit le remplacement de 40 lampes par des lampes led. Une cartographie des points lumineux existants nous sera fournie, afin de faire un état des lieux pour d'éventuelles suppressions.
- **Plan de relance :** Mme la maire donne la liste de tous les projets qui ont été déposés pour obtenir des subventions dans le cadre du plan de relance. Un premier tri sera fait par les services préfectoraux le 15/04 prochain, et la signature définitive des subventions accordées devrait avoir lieu en juin 2021.
- Mme la Maire informe son souhait de mettre en place des **réunions municipales par quinzaine**, afin de voir ensemble le courrier reçu, initier le fonctionnement des commissions, et voir l'avancement des travaux. Et ce entre les réunions du conseil. Tous les conseillers sont invités à y participer en fonction de leur souhait et de leur disponibilité. La prochaine aura lieu le 29 mars 2021 à 17h30. Une visite des stations d'épuration, en présence de S. LINARD pour les explications aura lieu le Samedi 24 Avril 2021 à 8h30. Rendez-vous atelier municipal.
- **Réunion du PNR – commission « tourisme » - le 15/03 ;** il s'agissait d'une prise de contact avec les hébergeurs du territoire. La présidence de la commission est assurée par M. PATAUD (élu à St Laurent/Gorre et vice pdt de la CCOL). Une présentation de « la grande boucle du Parc » a eu lieu : soit 200 kms de chemins balisés. Un bouclage avec la Charente va également être réalisé. Mme la Maire signale, en complément, que la CCOL a balisé 2 chemins de trail sur la commune, en partenariat avec les services techniques municipaux.
- **Réunion du PNR – le 18/03- comité syndical : vote du budget – Adhésion de 2 nouvelles communes :** Saint-Bazile et Mareuil en Périgord soit au total 72 communes.
- M. VIROULET informe le conseil que Saint-Mathieu n'a pas été retenu pour l'opération « ma commune la nuit ».la candidature a été jugée pas suffisamment aboutie.

N° 2021/13 - Comptes de gestion 2020

Madame la Maire demande au Conseil Municipal d'approuver les comptes de gestion concernant les budgets 2020 : COMMUNE –EAUX – ASSAINISSEMENT – LOTISSEMENT - LA GERBAUDIE - dressés par le Trésorier Municipal.

Après vote à main levée, les comptes de gestion 2020 présentés par le Trésorier sont approuvés à l'unanimité.

N° 2021/14 - Vote du compte administratif 2020 – Budget principal

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr VIROULET Albert, doyen de l'Assemblée, examine le Compte Administratif 2020, dressé par Mme VARACHAUD, Maire.

BUDGET PRINCIPAL (M 14)

FONCTIONNEMENT :

* Dépenses réalisées :	1 260 126.69 €
* Recettes réalisées :	1 585 528.42 €
* Excédent de Fonctionnement reporté n -1:	139 195.11 €

Excédent de Fonctionnement : + 464 596.84 €

INVESTISSEMENT :

* Report déficitaire Année N-1	- 112 554.65 €
* Dépenses réalisées :	523 410.51€
* Recettes réalisées :	345 697.14€

Déficit d'investissement : - 290 268.02 €

Après présentation du Compte Administratif, Mme la Maire se retire avant le vote.
Monsieur le Président de séance fait ensuite procéder au vote à main levée :

Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Compte Administratif 2020 du Budget Communal est adopté à l'unanimité.
Mme la Maire n'a pas participé au vote.

N° 2021/15 - Vote du compte administratif 2020 – Budget service des EAUX

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr VIROULET Albert, doyen de l'Assemblée, examine le Compte Administratif 2020, dressé par Mme VARACHAUD, Maire.

BUDGET SERVICE DES EAUX (M 49)

FONCTIONNEMENT :

* Dépenses réalisées :	224 663.59 €
* Recettes réalisées :	252 359.77 €
* Excédent de fonctionnement reporté n-1	58 067.71 €

Excédent de Fonctionnement : + 85 763.89 €

INVESTISSEMENT :

* Dépenses réalisées :	29 338.05 €
* Recettes réalisées :	45 948.33 €
* Excédent d'investissement reporté n-1	135 351.27 €

Excédent d'Investissement : +151 961.55 €

Après présentation du Compte Administratif, Mme la Maire se retire avant le vote. Monsieur le Président de séance fait ensuite procéder au vote à main levée :

Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Compte Administratif 2020 du Budget Service des Eaux est adopté à l'unanimité.
Mme la Maire n'a pas participé au vote.

N° 2021/16 - Vote du compte administratif 2020 – Budget service ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr VIROULET Albert, doyen de l'Assemblée, examine le Compte Administratif 2020, dressé par Mme VARACHAUD, Maire.

BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT (M 49)

FONCTIONNEMENT :

* Dépenses réalisées :	137 522.95 €
* Recettes réalisées :	149 725.18 €
* Report excédent de fonctionnement reporté n-1 :	2 067.69 €

Excédent de Fonctionnement : + 14 269.92 €

INVESTISSEMENT :

* Dépenses réalisées :	98 547.42 €
* Recettes réalisées :	116 249.84 €
* Report excédent d'investissement n-1	56 436.22 €

Excédent d'Investissement : + 74 138.64 €

Après présentation du Compte Administratif, Madame la Maire se retire avant le vote. Monsieur le Président de séance fait ensuite procéder au vote à main levée :

Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Compte Administratif 2020 du Budget Service Assainissement est adopté à l'unanimité.
Mme la Maire n'a pas participé au vote.

N° 2021/17 -Vote du compte administratif 2020 – Budget Lotissement « La Gerbaudie »

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mr VIROULET Albert, doyen de l'Assemblée, examine le Compte Administratif 2020, dressé par Mme VARACHAUD, Maire.

BUDGET LOTISSEMENT « LA GERBAUDIE » (M 14)

FONCTIONNEMENT :

* Dépenses réalisées : 0 €

* Recettes réalisées : 0 €

Résultat de Fonctionnement : 0

INVESTISSEMENT :

* Dépenses réalisées : 54 368,18 €

* Recettes réalisées : 0 €

Déficit d'Investissement : - 54 368,18 €

Après présentation du Compte Administratif, Mme la Maire se retire avant le vote. Monsieur le Président de séance fait ensuite procéder au vote à main levée :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le Compte Administratif 2020 du Budget Lotissement « La Gerbaudie » est adopté à l'unanimité.

Mme la Maire n'a pas participé au vote.

N° 2021/18 -Affectation de résultat Budget Lotissement La Gerbaudie– Exercice 2021

Après avoir entendu le résultat du compte administratif 2020, statuant sur l'affectation de résultat d'exploitation, sur proposition de Madame la Maire,

Considérant les éléments suivants :

* Dépenses de fonctionnement	0 €
* Recettes de fonctionnement	0 €
* Solde de fonctionnement	0 €
* Dépenses d'investissement	- 54 368, 18 €
* Recettes d'investissement	0 €
* Besoin de financement	54 368, 18 €

Le Conseil Municipal, après vote à main levée, **DECIDE** à l'unanimité (15 voix Pour) d'affecter le résultat cumulé au Budget Primitif 2020 comme suit :

*** D001 : report déficit d'investissement BP 2021 : - 54 368, 18 €**

N° 2021/19 - Affectation de résultat Budget Service Assainissement (M49) – Exercice 2021

Après avoir entendu le résultat du compte administratif 2020, statuant sur l'affectation de résultat d'exploitation, sur proposition de Madame la Maire,

Considérant les éléments suivants :

* Excédent de fonctionnement	+ 14 269.92 €
* Excédent d'investissement	+ 74 138.64€
* Solde des RAR	- 79 332.00 €
* Besoin de financement	- 5 193.36 €

Le Conseil Municipal, après vote à main levée, **DECIDE** à l'unanimité (15 voix Pour) d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

* R 1068 : Affectation résultat section d'investissement :	+ 5 193.36 €
* R 001 : Report excédent d'investissement antérieur :	+ 74 138.64 €
* R 002 : Report excédent fonctionnement	+ 9 106.56 €

N° 2021/20 - Affectation de résultat Budget Service des Eaux (M49) – Exercice 2021

Après avoir entendu le résultat du compte administratif 2020, statuant sur l'affectation de résultat d'exploitation, sur proposition de Madame la Maire,

Considérant les éléments suivants :

* Excédent de fonctionnement	85 763.89 €
------------------------------	-------------

* Excédent d'Investissement	151 961.55 €
* SOLDE des R.A. R	- 125 596.00 €

Besoin de Financement 0 €

Le Conseil Municipal, après vote à main levée, **DECIDE** à l'unanimité (15 voix Pour) d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

* R 1068 : Affectation résultat section d'investissement	0 €
* R 001 : Report excédent d'investissement antérieur	151 961.55 €
* R002 : Report excédent de fonctionnement	85 763.89 €

N° 2021/21 - Affectation de résultat Budget Communal (M14) – Exercice 2021

Après avoir entendu le résultat du compte administratif 2020, statuant sur l'affectation de résultat d'exploitation, sur proposition de Madame la Maire,

Considérant les éléments suivants :

* Excédent de fonctionnement	+ 464 596.84€
* Déficit d'investissement	- 290 268.02 €
* SOLDE des R.A. R	- 47 522.50 €

* Besoin de financement 337 790.52 €

Le Conseil Municipal, après vote à main levée, **DECIDE** à l'unanimité (15 voix Pour) d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

* R 1068 : Affectation section investissement BP 2021	+ 337 790.52 €
* D 001 : Report déficit d'investissement antérieur	- 290 268.02 €
* R002 : report excédent de fonctionnement	+ 126 806.32 €

Préparation BUDGETS 2021 : Examen des projets d'investissement

Mme la Maire distribue à l'ensemble du conseil la liste des projets d'investissements possibles pour les budgets Commune, eau, assainissement pour 2021.

Elle précise qu'il s'agit d'établir des priorités, et aussi de planifier sur les 3 ou 4 années à venir les investissements les plus importants.

Elle précise également que sont notées les subventions déjà obtenues par certains projets, mais aussi les subventions possibles pour d'autres notamment dans le cadre du plan de relance de l'Etat.

Le Conseil prend connaissance des projets, et se détermine après discussion sur une liste d'investissements susceptibles d'être prévus aux B.P 2021 Commune, eau et assainissement.

N° 2021/22 - Location de la cabane snack – lac de SAINT-MATHIEU – Saison estivale 2021

Mme la Maire informe le conseil qu'elle a été destinataire de 2 courriers de demande de location du local snack au lac de Saint-Mathieu.

Il s'agit :

- M. GUYARD Alain, qui a loué ce local depuis maintenant 8 ans (2012 ;2013,2014,2016,2017,2018,2019,2020)
- M.PERRY, propriétaire du Restaurant-bar la Grange du Lac

Elle rappelle les conditions de location fixées en 2020 : location 250 €/mois + 100 € (provision sur charges) /mois.

Elle souligne qu'à ce jour, nous n'avons aucune indication de la date à laquelle les restaurateurs pourront à nouveau ouvrir leurs établissements.

Le Conseil après discussion et vote à main levée, **DECIDE** :

- **D'attribuer** à l'unanimité la location de la cabane snack au lac de Saint-Mathieu à M. GUYARD Alain (15 Pour)
- **De fixer** à la majorité le tarif de location au mois à 250 €/mois + 100 €/mois (provision sur charges) inchangé par rapport à l'année 2020 (13 Pour – 2 Contre)

La location prendra effet dès que les autorisations gouvernementales le permettront, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, soit au plus tôt au 01 mai jusqu'au 30 septembre 2021.

N° 2021/23 - Location de containers poubelles supplémentaires -Lac de Saint-Mathieu/Camping –

Mme la Maire passe la parole à Mme KRAUSE, qui s'est occupée du sujet.

Mme KRAUSE explique les raisons pour lesquelles elle envisage la location de containers supplémentaires sur le site du camping, et informe le conseil des tarifs pratiqués par la communauté de communes :

21,50 € /bac + 10 € /la levée

Soit une dépense supplémentaire pour le mois de Juillet 216 €, 94.50 € pour Août et 94.50 € pour le mois de septembre.

TOTAL pour la saison : 405 €

L'idée est de supprimer un maximum de poubelles, en commençant par celles installées à l'intérieur du camping et de responsabiliser les vacanciers au tri et au dépôt des poubelles dans les bacs prévus à cet effet.

Un affichage « Zéro poubelles » sera effectué et une information aux campeurs sera faite.

Le Conseil Municipal, après discussion **APPROUVE** à l'unanimité la proposition

N° 2021/24 - Délégation de signature aux fonctionnaires territoriaux

Madame la Maire informe l'assemblée, qu'en vertu de l'Art L 2212-19 du CGCT, le Maire peut donner délégation de signature à certains agents territoriaux, exerçant des fonctions d'encadrement.

En conséquence, Madame la Maire signale qu'elle attribuera une délégation de signature, par arrêté à :

- **Mme ROBISSON Sylvie**, Attachée territoriale, **responsable administrative**, pour les actes de correspondances courantes (attestations, certificats, bons de commande, approbation devis), la délivrance des actes d'état civil (naissance, mariage, décès), et les légalisations de signatures.
- **Mr LINARD Sébastien**, agent de maîtrise principal, **responsable des services techniques**, pour les actes de correspondances courant au niveau des services techniques (bons de commande, devis, DICT, autorisation de voirie ...)

Madame la Maire précise également qu'elle souhaite donner délégation de signature à Mme VIGNAUD, LONGIERAS et TEILLOUT pour la délivrance des actes d'état civil et la légalisation de signature, en cas d'absence de leur responsable hiérarchique Mme ROBISSON, ainsi qu'à Nicolas RANOUIL, agent de maîtrise, adjoint au responsable des services techniques, lors des absences de M. LINARD S.

Le Conseil Municipal prend acte des délégations de signatures consenties aux agents territoriaux précédemment cités.

N° 2021/25 - Demande subvention DETR 2021 : Changements des menuiseries extérieures des gites labellisés « Gites de France »

Madame la Maire informe le conseil qu'il y a lieu de changer toutes les menuiseries extérieures des gites communaux situés au lac de Saint-Mathieu.

Elle indique que ces locations sont labellisées gites de France et classées 2 épis.

Ces gîtes ont été réalisés au début des années 1980, et ont connu depuis plusieurs rénovations. A ce jour, il s'avère important de prévoir le changement de toutes les menuiseries extérieures, car les menuiseries actuelles sont en simple vitrage et ne présentent plus une isolation suffisante aussi bien phonique que thermique.

Elle dépose sur le bureau le devis de l'Entreprise menuiseries DUTHEIL comprenant le changement intégral des menuiseries des gites, y compris les portes d'entrée, pour un montant H.t de **27 961.57 €**.

Elle propose au conseil de déposer une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2021.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **APPROUVE** le présent projet de changement des menuiseries extérieures des gites communaux pour un montant H.t de 27 961.57 €
- **CHARGE** Mme la Maire de déposer auprès des services compétents la demande de subvention DETR 2021.

N° 2021/26 - Demande subvention CTD 2021 : Changements des menuiseries extérieures des gites labellisés « Gites de France »

Madame la Maire informe le conseil qu'il y a lieu de changer toutes les menuiseries extérieures des gîtes communaux situés au lac de Saint-Mathieu.

Elle indique que ces locations sont labellisées gîtes de France et classées 2 épis.

Ces gîtes ont été réalisés au début des années 1980, et ont connu depuis plusieurs rénovations. A ce jour, il s'avère important de prévoir le changement de toutes les menuiseries extérieures, car les menuiseries actuelles sont en simple vitrage et ne présentent plus une isolation suffisante aussi bien phonique que thermique.

Elle dépose sur le bureau le devis de l'Entreprise menuiseries DUTHEIL comprenant le changement intégral des menuiseries des gîtes, y compris les portes d'entrée, pour un montant H.t de **27 961.57 €**.

Elle propose au conseil de déposer une subvention auprès Du Conseil Départemental dans le cadre de la programmation supplémentaire CTD 2021.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **APPROUVE** le présent projet de changement des menuiseries extérieures des gîtes communaux pour un montant H.t de **27 961.57 €**
- **CHARGE** Mme la Maire de déposer auprès des services compétents la demande de subvention CTD 2021

N° 2021/27 - Suppression régies Photocopies et Tennis

Mme la Maire informe le conseil d'une note transmise par le Trésorier de Rochechouart, par laquelle le dépôt d'espèces au sein du réseau DGFIP ne seront plus autorisés à compter du mois d'avril 2021.

En effet, les régisseurs ne pourront plus opérer de dépôts ou de retraits de fonds en numéraire auprès de la Trésorerie.

Ces opérations devront exclusivement s'effectuer auprès d'un des guichets de la Banque Postale.

Dans le cadre de ce nouveau dispositif, les régisseurs ne seront autorisés à procéder à des dégagements en numéraire qu'à partir d'un seuil fixé à 50 €.

Compte tenu de ces nouvelles contraintes, le Trésorier réitère sa demande de suppression des petites régies communales (Photocopies, Tennis).

Pour information, les recettes des régies 2020 sont les suivantes :

- Photocopies : 109.20 €
- Tennis : 15 €

En conséquence, Mme la maire demande au conseil de se prononcer sur les suppressions des régies PHOTOCOPIE et TENNIS.

Le Conseil Municipal, après délibération, **DECIDE** la suppression des régies Tennis et photocopies à compter du 01 Avril 2021.

Il est également décidé de ne plus faire de photocopies pour les administrés, hormis pour des dossiers à constituer en mairie.

L'utilisation du tennis sera gratuite à compter de cette date, dans l'attente d'une reprise de l'activité du Club de Tennis qui pourrait gérer la location du court.

N° 2021/28 - Modification de la régie du LAC

Mme la maire expose au conseil les nouvelles dispositions relatives au versement de fonds en numéraire auprès de la Trésorerie.

Afin de simplifier la gestion des diverses régies liées au fonctionnement du site touristique du lac, Mme la maire propose au conseil de regrouper en une seule et même régie, les sous régies suivantes :

- Pédalos
- Kayaks
- Paddles
- Mini-golf
- Camping
- Jetons douche
- Jetons machine à laver/sèche-linge
- Borne camping-car
- Location gîtes
- Location yourtes

La nouvelle régie regroupent tous ces domaines pourrait être nommée Régie Centre Touristique du lac.

Mme la Maire demande au conseil de se prononcer sur cette modification.

Le Conseil Municipal, après discussion, **ACCEPTE** la proposition de modification de la régie du lac, telle qu'énoncée ci-dessus, **CHARGE** Mme la Maire d'effectuer les démarches nécessaires à la suppression des sous- régies.

N° 2021/29 – Demande de subvention DSIL de droit commun 2021 – Acquisition de matériel informatique et tableaux blanc interactifs – Ecole du Nauzon –

Mme la Maire rappelle au conseil que la Commune s'est engagée dans le projet « Ecoles numériques 2020 » pour l'équipement informatique de l'Ecole du Nauzon.

Ce projet consiste en l'acquisition de :

- 5 ordinateurs portables + solutions TBI
- 5 tablettes tactiles
- 2 tableaux interactifs
- 2 bornes WIFI sans fil
- 1 solution de maintenance

Le coût total du projet s'élève à 11 075.22 € H.T.

Par courrier en date du 10/02/2021, Mme le recteur d'académie nous a informé que ce dossier avait été retenu en subvention dans le cadre de l'appel à projets « Ecoles numériques 2020 ».

Mme la Maire indique ensuite au conseil que ce dossier est également susceptible d'être retenu en subvention dans la programmation DSIL de droit commun 2021.

Elle propose au conseil de déposer le dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après discussion, **ACCEPTE** la proposition de Mme la Maire et **SOLLICITE** une subvention pour l'équipement en matériel informatique et tableaux blancs interactifs auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL de droit commun 2021 pour un montant H.T de 11 075.22 €, **CHARGE** Mme la Maire d'effectuer les démarches nécessaires au dépôt de cette demande de subvention.

N°2021/30 – Demande de subvention DSIL de droit commun 2021 – Rénovation du court de tennis extérieur

Mme la Maire rappelle au conseil le projet de rénovation du court de tennis extérieur, situé près de la halle des sports, pour un montant H.T de **41 685.96 €**.

Elle signale que ce projet a été retenu en subvention par le Conseil départemental dans le cadre des CTD pour un montant de : 9 900 €.

Elle indique également au conseil que ce projet est susceptible d'être éligible à la DSIL de droit commun 2021.

Le Conseil Municipal, après discussion, **DECIDE** de déposer le projet de rénovation du tennis extérieur auprès des services de l'Etat dans le cadre de la DSIL de droit commun 2021 pour un montant H.T de **41 685.96 €**, **CHARGE** Mme la Maire d'effectuer les démarches nécessaires au dépôt du dossier.

DIVERS

- M. VIROULET signale que M. et Mme LATHIERE Michel se plaignent de l'état d'abandon de la propriété STEVENS/OSBORNE située près de chez eux à « la forge ». Mme la Maire indique que des courriers ont déjà été transmis aux propriétaires par le passé. Un autre courrier leur sera adressé.
- M. LHOMME René fait savoir au conseil qu'il est vendeur de ses terrains situés à « la borderie » d'une superficie d'environ 1 ha. Le terrain est desservi en eau, et électricité, et dispose d'un hangar.
- Mme la Maire signale que les bornages des chemins communaux avec WKN auront lieu le 01/04/2021. M. DAUCHART et Mme KRAUSE se chargent de suivre le dossier.
- HLM rue de chateaurocher : M. DAUCHART signale qu'il a à nouveau contacté M. BARRIERE de SOLIHA pour avoir des nouvelles sur l'avancée du dossier : 2 dépôts de demande de subvention ont été faits. Le permis sera déposé en principe en mai. Les travaux devraient débuter au 4eme trimestre 2021.
- M. VIROULET demande si le goudronnage du parking de la maison de santé est prévu par la communauté de communes. M. VARACHAUD répond qu'une réunion de la commission voirie a lieu le 29 /03, il posera la question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à Vingt heures Trente .